

**PRIX : 250 F CFA**

# ECHOS

## DU PAYS

Situation des droits  
de l'Homme au Togo :

**Des avancées,<sup>p.1</sup>  
mais encore des  
défis à relever**

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité N° 337 du 13 Déc. 2018

### **Chronique politique**

Du 19 août 2017 aux manifestations du 08 décembre dernier avec mort d'Hommes :

**Chronique d'une "révolution" qui<sup>p.3</sup>  
foule au pied les rapports de forces**

**Echos de la campagne :**

**Les listes de candidats des partis<sup>p.5</sup>  
politiques et des indépendants en  
opération de séduction sur le terrain**



**957 exposants, plus de 270 000 visiteurs,  
la 15<sup>ème</sup> foire internationale de Lomé  
a tenu toutes ses promesses<sup>p.6</sup>**

Insécurité au grand marché de Lomé :

**Les autorités en charge  
de la sécurité prennent  
leurs responsabilités<sup>p.5</sup>**

## La période de l'harmattan, moment propice de la méningite

La méningite est une inflammation des méninges c'est-à-dire les enveloppes de la moelle épinière et du cerveau dans lesquelles circule le liquide céphalorachidien. C'est une maladie due dans la plupart des cas à un virus: la méningite virale. Elle peut aussi être due à une bactérie dans ce cas c'est la méningite bactérienne. Cette dernière est habituellement beaucoup plus grave que la méningite virale et nécessite des soins en urgence extrême. La méningite est très répandue dans certains pays d'Afrique dont le Togo. Elle se déclare principalement pendant la saison sèche, à partir de décembre-janvier, lorsque commencent à souffler les vents chauds et secs chargés de poussières et de germes. La méningite d'origine bactérienne est la plus grave et peut évoluer et entraîner

des complications graves tels que la surdité, l'atteinte du cerveau, l'épilepsie, la déficience mentale, des troubles de l'attention ou de l'apprentissage. Dans 5% des cas, elle peut même conduire à la mort si elle n'est pas détectée et soignée à temps. Un diagnostic et un traitement rapides sont essentiels afin de réduire les risques de décès ou de complications. Sa cible c'est surtout les enfants, les adolescents et les jeunes adultes. La méningite bactérienne peut se transmettre par un contact étroit et prolongé avec une personne infectée. La bactérie est véhiculée par la salive et les sécrétions provenant du nez et de la gorge.

On peut la contracter en respirant des particules de salive présentes dans l'air lorsque la personne a toussé, éternué ou s'est mouché, la bac-

térie se transmet aussi par la salive présente lors des baisers sur la bouche, en partageant des ustensiles,

Quant à la méningite bactérienne, elle est mortelle chez une personne sur dix, malgré un

cérébrales et se révéler mortelle dans 50% des cas si elle n'est pas traitée. Elle se développe en

favorise son passage dans le sang. Malgré les stratégies de vaccination, dont celle de l'OMS, c'est difficile parfois de venir à bout de cette maladie. En 2010 par exemple, il a été difficile de venir à bout des épidémies dans la plupart des pays d'Afrique. La stratégie est donc de chercher des indicateurs climatiques pour mettre en place des systèmes d'alerte précoce, cibler les zones à risque et passer de la vaccination réactive à la vaccination anticipative.

Le Togo fait partie de la ceinture de méningite, bande de terre allant de l'Atlantique à la Mer Rouge et comprenant 26 pays. La population à risque dans ces pays est estimée à 430 millions d'habitants. Depuis quelques années, la méningite secoue plusieurs régions et villes du Togo. Elle a sévit sérieusement en 2017 dans la Kozah, la Binah, Cinkassé et dans les préfectures de Dankpen, Bassar et la Plaine de Mô. Le gouvernement organise régulièrement des campagnes de vaccination de masse surtout dans les établissements scolaires, dans les marchés et autre. En période de l'harmattan, il est recommandé de porter des cache-nez pour se protéger contre la poussière.

M. Mazé



des verres, des bouteilles d'eau, des cigarettes, du rouge à lèvres. Cette forme de méningite ressemble, au début, à une grippe et entraîne rarement des complications. Généralement, les symptômes de rhume apparaissent puis, s'y associent des signes de méningite. La majorité des personnes qui contractent une méningite non bactérienne ou virale récupèrent complè-

handicaps graves, par exemple une surdité ou une lésion cérébrale.

En Afrique subsaharienne, la méningite à méningocoques, une forme de méningite bactérienne est la plus connue. Comme toutes les autres formes de méningite elle provoque une grave infection des méninges qui affecte la membrane du cerveau. Elle peut causer des lésions

méningite à méningocoques apparaît au moment de l'harmattan quand la nature est couverte de poussière. Les vents d'harmattan apportent depuis le Sahara de grandes quantités de poussières désertiques. Le cumul des conditions à savoir la faible humidité et les poussières sur de longues semaines fragilise les voies respiratoires supérieures où se trouve la bactérie, ce qui

### NUMÉROS UTILES

CHU Tokoin	22 21 25 01
CHU Campus	22 25 77 68
Commissariat Central	22 25 47 39
Sûreté Nationale	22 21 28 71
Sapeurs pompiers	118 ou 22 21 67 06
Gendarmerie	172 ou 22 22 21 39
Police secours	117
Renseignement	119

Lisez chaque semaine votre journal



l'information au coeur du développement

### TOUR DE GARDE DES PHARMACIES DU 10 au 17 Déc. 2018

JEANNE d'ARC	Près de Marox-Renault-Star	22 22 08 01
St ANTOINE	1048, Av. de la libération	22 21 29 64
SANTE	Près de NOPATO	22 21 58 41
TULIPE	Bd Notre Dame des Apotres Bè	22 21 07 22
DEO GRATIAS	Derrière le siège d'ECOBANK Kotokou kondji	22 21 83 31
KODJOVIAKOPE	Av. Diusbourg	22 21 89 90
PATIENCE	Tokoin Gbadago	22 21 60 94
BON SECOURS	Collège du plateau Cassablanca	22 45 76 74
JUSTINE	291, Bd des Armées Tokoin Habitat	22 21 00 01
St PAUL	Bd. Jean Paul II	22 22 46 72
FOREVER	Tokoin Forever, Face Garage Central Administratif	22 26 11 77
HEDZRWANWE	Marché Hédzranawe	22 26 49 61
NOTRE DAME	Derrière le marché Hédzranawe	96 32 97 51
KOUSSAN	En face du stade de Kégué	23 20 04 57
PHARMACIE 2000	Bè Kpota près du marché Dzifa	22 70 01 69
CHRIST ROI	Kagomé	22 27 46 66
ELI-BERECA	Route d'Adidogomé face bureau de poste	22 51 22 82
LA REFERENCE	Route de Kpalimé à coté du bar Madiba	22 51 12 12
BONTE	Route Ségbé en face de la Station Sanol	93 95 80 78
DJIDJOLE	Djidjole	22 25 65 12
CONFIANCE	Face GTA	22 42 43 81
LUMIERE	Agbalépédogan	70 43 15 49
OSSAN	Ets la Limousine, carrefour Avédji	70 40 44 25
DES ROSES	Quartier Vakpossito, face Entreprise de l' Union	70 42 37 72
ADONAI	Face Hotel la Plantation à Agoè Nyivé	22 50 04 05
EMMAUS	Sur la route Mission Tové à coté du bar Solidarité	96 80 09 12
SHALOM	Agoè Cacavéli non loin de BKS	22 51 87 60
APOU ANTOINE	Bd. Lycée Agoè-Nyivé	22 19 12 15
TCHEP'SON	Face terminal du Sahel	70 42 94 41
VERSEAU	Près maison Bateau Baguida	22 27 34 53
HYGEA	Face Lycée public de Baguida	99 27 36 36



Siège : Agbalépédo

Récépissé

n°383/14/10/09/HAAC

13 BP 507

e-mail:

augustin.sizing@yahoo.fr

Maison de la Presse

Casier N°26

Directeur de Publication

Augustin M. SIZING

90 03 18 24

22 34 13 57

Equipe de rédaction

Augustin SIZING,

M. Mazé,

Roger GBESSIA

Siméau EGLOU

Imprimerie

RAD GRAPHIC

Infographie

Hugues AYIVI-BLIBO

Tirage

2000 exemplaires

## Chronique politique

Du 19 août 2017 aux manifestations du 08 décembre dernier avec mort d'Hommes :

### Chronique d'une "révolution" qui foule au pied les rapports de forces

Les législatives du 20 décembre prochain font couler beaucoup d'encre et de salive. Depuis un certain temps, la non-participation de l'opposition à cette consultation électorale majeure a créé une ambiance qui a cristallisé les positions des uns et des autres au point que la C14 ait cru devoir braver l'interdiction de manifestations du gouvernement, manifestations qui se sont soldées par quelques morts et des blessés. Dans la foulée, l'opposition accuse le pouvoir, le pouvoir pour sa part déplore les morts et pointe le doigt accusateur sur la C14 qui a organisé des manifestations pourtant interdites. Dans ces circonstances, chacun donne sa version des faits. Mais en fait, qui a fait quoi ? Ce qui est arrivé profite à qui ? Ce qui est arrivé était-il prévisible ou pas ? Où va le Togo ?

Tout commence le 19 Août 2017, l'opposition sous l'impulsion du PNP de Tikpi Atchadam lance des manifestations jamais connues par le pays après celles des années 1990. Le pouvoir a du mal à contenir ces manifestations au début, après un bilan faisant état de plusieurs morts et de nombreux blessés ainsi que des dégâts sur des infrastructures nationales dont des édifices publics et privés; le pouvoir durcit le ton et commence à maîtriser la situation. La communauté internationale s'inquiète, la CEDEAO, regroupement sous régionale se saisit du dossier togolais. Les présidents Ghanéen Nana Akufo ADDO et Guinéen Alpha Condé sont désignés facilitateurs pour une résolution de la crise togolaise. La commission de la CEDEAO se mêle, après moult tractations, ce qui se dégage sent une crise dans laquelle les deux protagonistes sont intransigeants et chacun campe sur sa position et ne veut rien lâcher. Entre diplomatie de coulisse et rencontres officielles pour dialogue, les deux Chefs d'Etat impliqués dans le dialogue ont du mal à concilier les positions. Enfin pour mettre un terme à cette situation, la CEDEAO convoque un sommet consacré à la crise togolaise. Le 31 juillet 2018, le sommet de la CEDEAO se tient à Lomé et accouche d'une feuille de route. Le peuple pousse un ouf de soulagement, mais c'est sans compter avec la mauvaise foi des acteurs politiques togolais qui préfèrent le statu quo malgré l'existence d'une feuille de route de la CEDEAO. Des interprétations de ladite feuille de route fusent de chaque camp. L'opposition exige une parité à la CENI, les discussions traînent et finalement aboutissent à un consensus sur la parité, mais à l'application la coalition des 14 partis politiques de l'opposition n'entend pas considérer l'UFC comme parti de l'opposition parlementaire, une autre crise voit le jour. Cela dure un bon temps et après des pressions, le pouvoir lâche desserre l'étoupe et l'UFC accepte se retirer de la CENI. Pendant que nombre d'observateurs de la crise togolaise pensaient qu'enfin un dénouement est trouvé et que la C14 allait prendre le train en marche, coup de théâtre, l'opposition exige la reprise totale de tout le processus électoral, la libération des détenus, la mise en œuvre des réformes et la recombinaison de la cour constitutionnelle. Le gouvernement tente un projet de loi de réformes constitutionnelle pour un consensus à l'Assemblée conformément au souhait de la feuille de route, la coalition des 14 partis politiques n'est pas d'accord, situation compliquée, mais dans le même temps l'opposition exige que la proposition de l'expert constitutionnaliste de la CEDEAO soit votée in extenso au parlement pour faire force de loi constitutionnelle modifiée. Le pouvoir refuse, les

choses semblent vouloir se bloquer. Entre temps, le gouvernement fait une mixture entre son projet de loi et la proposition de réformes de l'expert de la CEDEAO, la C14 dit niet, le blocage devient définitif, la CEDEAO visiblement dépassée, laisse faire et la machine électorale met un coup d'accélérateur pour respecter la date du 20 décembre. Après avoir convié ses partisans au boycott du recensement même à la session de rattrapage, la C14 boycotte les législatives. La campagne est lancée et plusieurs partis d'opposition prennent part, mais la C14 lance sa contre campagne dans le souci de faire échec aux législatives, le gouvernement s'appuyant sur le code électoral, interdit les manifestations. Face au jusqu'au boutisme de la C14, le pouvoir exerce la force pour la dispersion et le maintien d'ordre, les conséquences sont dramatiques, à qui donc la faute ?

Au sujet de la campagne électorale et des manifestations du 08 décembre à Lomé et à Sokodé qui se sont soldées par 4 morts et plusieurs blessés, le gouvernement a d'ailleurs rencontré le groupe des 5 que sont les Ambassades de France, des USA, de l'Allemagne, de la délégation de l'UE et du système des Nations Unies, pour expliquer ce qui s'est passé et les raisons de la présence du chef d'Etat major général des FAT sur le terrain.

Tout pouvoir qui gouverne a le devoir de protéger ses citoyens, donc le pouvoir ne pourra en pareilles circonstances éviter les critiques. Cependant il y a lieu de se poser la question de savoir si l'opposition n'a pas sa bonne part de responsabilité dans ce drame ?

En effet, l'opposition pour un changement, a la voie démocratique pour le faire dès lors que la tentative insurrectionnelle et de révolution du 19 août 2017 a échoué. Ici nous sommes dans une posture de rapport de forces qui exige que l'on perde un peu en gagnant aussi un peu. Est-il possible dans le cas de cette crise que le pouvoir qui a repris du poil de la bête, accède à tout ce que veut la C14 ? A cette question, il nous semble que la réponse c'est que vu les rapports de forces actuelles, difficile pour le pouvoir de tout perdre. Par ailleurs un pouvoir démocratiquement élu, n'a-t-il nonobstant la situation, un minimum de légitimité pour exercer la souveraineté dévolue à l'Etat qu'il incarne ?

Après la vilaine expérience de 2002, fallait-il pour la C14 risquer de boycotter ces législatives et tomber dans un piège qu'elle se serait elle-même tendu ? Toute la littérature et la pratique en sciences sociales et donc en science politique nous enseigne que la prise de décisions dans la négociation entre protagonistes politiques est dictée par les rapports de forces. La coalition des 14 partis politiques de l'opposition togolaise, a-t-elle tenue compte de cette maxime ?

En ce moment précis où le vin semble tiré, que peut faire la C14 qui n'a pas eu le courage d'enranger plusieurs petits résultats positifs et les consolider dans le temps pour le bien de la nation toute entière ? L'avenir nous en dira plus.

Siméau Eglou

### La reprise des manifestations de la C14 et le refus du gouvernement de manifester en période de campagne électorale font des morts

Les vieux démons sont de retour, les violences ont refait surface depuis la reprise des manifestations des 14 partis politiques de l'opposition. Pendant plusieurs mois, la scène politique togolaise a connu une accalmie après la décision de la C14 de suspendre ses manifestations en vue de privilégier la voix du dialogue. Cette décision depuis janvier 2018 a permis aux Togolais surtout de la capitale de vaquer à leurs occupations et de mener leurs activités en toute tranquillité. L'économie qui avait connu une asphyxie en 2017 à l'issue des manifestations violentes a retrouvé à petits coups son souffle depuis le début de l'année 2018. L'organisation des législatives du 20 décembre

qui accueille les marches de la C14. Les responsables de la C14 ont encore lancé deux jours de marches, cette fois sur toute l'étendue du territoire national le 29 novembre et le 1<sup>er</sup> décembre 2018. Ces manifestations ont drainé des foules à Lomé et dans certaines villes de l'intérieur du pays comme Sokodé et Kpalimé et tout s'est bien passé comme celle du 17 novembre. La C14 ne va s'arrêter là, elle appelle à une journée « Togo mort » le mardi 04 décembre, une opération qui n'a pas connu de succès. A la suite de cela, les responsables de ce regroupement de partis politiques qui ont refusé de présenter de candidats aux élections décident d'organiser des manifestations du

Ils ont encore une fois décidé de mettre la vie des citoyens en péril pour assouvir leurs aspirations. Ils ont décidé de ne pas trouver des solutions à leurs différends par voie pacifique. A qui profitent ces morts de trop, de paisibles citoyens qui ne demandent rien que de vivre en paix ? Pourquoi mettre la vie des citoyens en jeu dans les mésententes politiques ? L'opposition sait pertinemment qu'elle n'obtiendrait rien par les marches sinon qu'ont apporté les marches en 2017 si ce n'est que des morts, des blessés et des dégâts matériels. Pourquoi insister dans des stratégies qui n'entraînent que de la désolation ? Le gouvernement aurait pu s'entendre avec les responsables de la C14 sur les itinéraires des marches que la coalition entend organiser pendant le déroulement de la campagne au lieu de les interdire purement et simplement. Ce n'est pas parce que la C14 ne prend pas part aux élections qu'elle ne doit pas organiser des manifestations politiques estiment certains Togolais. Ce refus du gouvernement est vu comme une provocation du gouvernement estiment-ils. Ces violences ne profitent à personnes mais vont au contraire ternir l'image du pays pour laquelle tout le monde dit se battre. Ces violences vont mettre à rude épreuve la vie sociale et rendre le pays invivable. Parfois on a comme impression que ces morts sont comme des trophées de guerre que certains brandissent pour accuser leur adversaire. Il est temps que les uns et les autres prennent conscience et se parler pour que les Togolais vivent en harmonie. Les partis de la C14 ont jugé les conditions des élections mauvaises et ont décidé de ne pas aller aux législatives, c'est leur droit mais ceux qui ont décidé d'aller à ces élections dans les conditions actuelles, c'est également leur droit. Ce sont les exigences de la démocratie et au nom de cette démocratie le droit de chacun doit être respecté. Personne ne viendra d'ailleurs pour construire le Togo aux Togolais, ils seront les seuls à bâtir leur nation. La preuve, depuis un certain moment ces tensions étaient perceptibles mais la communauté internationale ni la CEDEAO n'ont rien dit. La reprise des manifestations de la coalition des 14 partis politiques de l'opposition en cette fin d'année est très mal venue et risque de rendre la situation sociale déjà pourrie invivable.

M. Mazé



Payadowa Boukpepsi, ministre de l'Administration territoriale



Adjamagbo Johnson, Coordinatrice de la C14

prochain ont relancé les débats politiques. La C14 et le gouvernement ne sont pas sur la même longueur d'onde. Pour la C14, le gouvernement conduit le processus avec une CENI incomplète d'une manière unilatérale. Le gouvernement pour sa part accuse son adversaire de chercher à bloquer le processus électoral alors que la tenue des législatives le 20 décembre est une recommandation de la CEDEAO selon lui. La C14 dans sa logique a boycotté toutes les étapes du processus conduit par la CENI. Pour amener le gouvernement à arrêter le processus, la coalition a annoncé la reprise des manifestations constituées spécialement des marches de protestation. La toute première a eu lieu le 17 novembre dernier, où les dirigeants de la C14 avaient invité les populations de Lomé et de ses environs à une marche dans la capitale. Le PNP qui est désormais en phase avec les autres partis de la coalition pour les marches a encore fait la démonstration de force. Ses militants tout de rouge vêtus ont pris le devant de la démonstration. Cette marche s'est déroulée dans le calme et la sécurité, le gouvernement et les organisateurs ayant accepté dans le consensus les itinéraires. C'est désormais le quartier Bè à Lomé

06 au 18 décembre sur la période de la campagne électorale. Le gouvernement qui estime que la C14 n'ayant pas de candidats pour les législatives ne doit pas organiser ces manifestations a purement et simplement opposé un refus. Pour le ministre de l'administration territoriale il y a risque très élevé de troubles graves à l'ordre public. Ce qui n'est pas du goût des dirigeants de la C14 qui persistent et signent pour la tenue de leurs manifestations.

C'est dans cette atmosphère que le samedi 8 décembre des violences ont éclaté dans certains quartiers de Lomé dont Togblécopé où les jeunes ont dressé des barricades et brûlé des pneus sur la nationale N° 1. Ces violences ont fait malheureusement deux morts dans ce quartier nord de Lomé. Les mêmes événements à caractère violents ont eu lieu à Sokodé et à Bafilo. A Sokodé où un décès, des dégâts matériels dont la destruction des maisons de certaines autorités ont été enregistrés. Pour la C14 les pertes en vies humaines vont au-delà de 4 morts. Encore des pertes en vies humaines, encore des blessés, encore des actes de vandalisme pour rien du tout. Les acteurs politiques ont décidé encore une fois de s'illustrer négativement.

### Evitons de jeter les eaux usées dans la nature

Les eaux usées domestiques sont des eaux provenant des ménages (eaux de cuisine, eaux de bain...ou des eaux générées par certains appareils d'usage domestique. Dans le souci de préserver les populations de l'insalubrité que peu-

vent éventuellement entraîner ces eaux usées des ménages, l'autorité publique a créé des caniveaux pour les contenir et les canaliser à une destination prévue à cet effet. Santé publique oblige, le gouvernement a mis en place

une politique d'assainissement destinée à assurer une gestion efficace des eaux usées domestiques. Mais force est de constater que l'évacuation de ces eaux pose d'énormes problèmes aux populations. Le constat est patent. L'insalubrité

prend une proportion inquiétante dans plusieurs quartiers de la ville de Lomé ainsi que dans d'autres villes du pays. Il n'est pas rare de voir les citoyens jeter les eaux usées sur la route, dans la nature ou sur les trottoirs. Ce qui est source de pol-

lution dans les quartiers qui deviennent malsains avec des odeurs parfois nauséabondes.

Et pourtant, chacun est conscient sur les risques sanitaires et environnementaux que représentent les eaux usées des ménages. D'où la nécessité de

chaque citoyen à revoir ses comportements à l'égard de l'environnement par rapport à la gestion des eaux usées dans les quartiers. Aussi, les populations doivent adopter des comportements et attitudes responsables en matière d'assainissement. Certaines ONG par exemple n'hésitent pas à proposer que l'assainissement soit une priorité nationale et à encourager les pouvoirs publics à mettre en place des infrastructures adaptées aux eaux usées.

La Rédaction

*«Pour guérir de nos blessures, faisons attention à celles des autres.*

*Notre histoire nationale a son lot de blessés. Voici venu le temps de la vérité qui libère, une vérité assumée sans vengeance, dans un esprit de repentance, de pardon et de réconciliation».*

Mgr  
Nicodème  
Barrigah-  
Bénissan



**INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT JUSQU'À 100 Mbps  
DÉJÀ DISPONIBLE AU TOGO**

**LA FIBRE OPTIQUE CHEZ VOUS DISPONIBLE DANS  
LES ZONES SUIVANTES :**

- AGOÈ,**
- BAGUIDA,**
- BOULEVARD CIRCULAIRE,**
- FOREVER,**
- ZONE PORTUAIRE,**
- ABLOGAMÉ,**
- KODJOVIAKOPÉ,**
- NYÉKONAKPOÈ,**
- RÉSIDENCE DU BÉNIN,**

**& DANS LES AUTRES CITÉS.**

LES EXTENSIONS SE POURSUIVENT DANS LES AUTRES QUARTIERS DE LOMÉ.

**RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE OFFRE FIBRE DANS  
TOUTES LES AGENCES DU GROUPE TOGO TELECOM  
& BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES EXCEPTIONNELS !!!**

*Adopter La Fibre du Groupe TOGO TELECOM, c'est participer au développement du Togo.*

**Echos de la campagne :**

## Les listes de candidats des partis politiques et des indépendants en opération de séduction sur le terrain

**La campagne électorale pour les législatives du 20 décembre prochain soit dans juste une semaine, se déroule bien sur toute l'étendue du territoire. Ils sont au total 850 candidats repartis au travers des listes de partis politiques et des indépendants. 850 candidats donc pour 91 sièges à l'hémicycle togolais. En dehors du parti au pouvoir Union pour la République (UNIR), plusieurs partis politiques se sont engagés dans cette course pour gagner des sièges à l'Assemblée Nationale. Entre autres partis politiques de l'opposition non membre de la C14, le MPDD de l'ancien Premier ministre Agbéyomé Kodjo, le NET de Gerry Taama, la CPP de Francis Ekon, le PDP de Bassabi Gakpara, pour ne citer ces partis. Avec ceux-ci, de nombreuses listes de candidats comme la liste du parti CLE la liste de BATIR et bien d'autres listes d'indépendants.**

En tout cas, c'est bien parti pour la campagne et les candidats UNIR ont commencé ici et là leur opération de charme vis-à-vis de leur électorat. Ainsi à Tchamba Atcha Dedji Affoh et sa liste sont en pleine campagne, dans cette préfecture acquise en grande partie à la cause du pouvoir auparavant, le PNP de Tikpi Tchadan parti d'opposition membre la coalition des 14 partis politiques de l'opposition a fait incursion, en ce moment Atcha Dedji Affoh fait le maximum pour ratisser le plus large possible afin de s'assurer une victoire à ces législatives du jeudi 20 décembre prochain. Cette semaine, Atcha Dedji en tête de la liste UNIR à Tchamba est donc à pied d'œuvre dans cette préfecture aux multiples langues usitées et il semble bien avancer.

Dans la Binah, c'est le ministre Sani Yaya qui mouille le maillot avec ses colistiers pour une autre opération de séduction politique vis-à-vis de l'électorat de la préfecture qui, à en croire ce qui était dit sur les réseaux sociaux n'entend pas accorder son suffrage sans être sûr de ce que la défense de ses intérêts sera une priorité pour la formation qui sera majoritaire et remportera le et les sièges de cette cir-



conscription électorale. Autant dire qu'UNIR qui rafle toujours les sièges dans la localité a fort à faire surtout que le PDP de Bassabi Gakpara qui a également pignon sur rue dans la région semble déterminé à arracher cette fois, un siège au moins. La bataille politique est donc lancée et le PDP paraît bien déterminé. Sani Yaya quant à lui, multiplie avec son parti UNIR et ses colistiers, caravanes et meetings et bien d'autres moyens de convic-

tion de l'électorat et de séduction politique.

A Tohoun, celui dont l'entreprise a réalisé les travaux de bitumage de la route Notsè-Tohoun, fils de la localité, est de retour et veut bien capitaliser cette valeur ajoutée à sa popularité, pour solliciter le suffrage de ses frères et sœurs en âge de voter. Lui, c'est James Victor Sossou, il a bien démarré sa campagne avec son parti UNIR et sa liste dans la localité.

L'homme est connu pour son engagement et ses campagnes grandioses, et cela a bien démarré à Tohoun et ses environs.

Le NET de Gerry Taama est bien présent et compte jouer sa partition à l'hémicycle, il a conscience que pour y arriver, il faut se faire élire et pour l'être, il faut battre campagne aux fins de gagner. Le NET est déjà dans une stratégie de campagne pour solliciter le suffrage.

Même son de cloche pour le MPDD de Agbéyomé Kodjo qui est déjà dans l'arène politique pour arracher ici et là des sièges.

La CPP de Francis Ekon fait la politique de ses

pendants sont en campagne par occupation des temps d'antenne qui leur sont attribués sur les médias d'Etat sous l'œil vigilant de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC),

mais aussi sur les médias privés par des espaces achetés, sans oublier l'affichage, l'un des vieux médias utilisés en pareille circonstance.

A tous ces candidats qui veulent chacun se faire élire pour renouveler le parlement togolais, la rédaction de votre journal ECHOS DU PAYS, leurs souhaite bonne chance et que le meilleur gagne.

**Augustin S.**

**Insécurité au grand marché de Lomé :**

## Les autorités en charge de la sécurité prennent leurs responsabilités

Suite aux braquages répétitifs au grand marché de Lomé, le ministère de la sécurité et de la protection civile a pris une mesure de précaution qui vise essentiellement les engins à deux roues : accès interdit à toute sorte de moto à l'entrée du grand marché. Selon les explications données par les responsables de la sécurité, cette mesure vise à lutter contre les vols à mains armées dans ce lieu commercial.

Ces derniers temps, on assiste à la recrudescence des braquages à Lomé et surtout au grand marché de Lomé. Le cas le plus récent,



**Yark Damehame, ministre en charge de la Sécurité**

est celui de la semaine dernière où des tirs d'armes ont été encore enregistrés dans les rayons du grand marché,

créant la débâcle dans les lieux. Selon les témoins du braquage, les voleurs ont attaqué une boutique à

proximité du bâtiment central, visant ainsi un cambiste pour lui dérober de l'argent. Mais cette fois-ci, l'objectif visé par les malfrats n'a pas été atteint. Ayant raté leur mission, ces bandits ont passé plusieurs minutes à tirer en l'air dans les environs avant de prendre la fuite. « Ils étaient venus à bord d'une moto et ils tiraient en l'air. C'était la panique générale. Tout le monde courait dans tous les sens » déclarait un témoin de la scène.

Après le départ des braqueurs, les forces de l'ordre et de sécurité dépêchées sur les lieux ont qua-

drillé la zone pour essayer de rechercher les auteurs, mais ce fut déjà trop tard. Une situation qui préoccupe les autorités en charge de la sécurité qui ont fini par prendre une mesure pour lutter contre le phénomène qui ne cesse de prendre de l'ampleur.

En effet, un périmètre de sécurité a été défini autour du grand marché, périmètre que les engins à deux roues sont priés de ne pas franchir. En clair, les conducteurs de moto ne sont plus autorisés à entrer dans le marché. Une décision que le Secrétaire général du Ministère de la

sécurité et de la protection civile, le Lieutenant-colonel Akobi Mensah a expliquée à nos confrères de la radio victoire en ces termes « c'est des mesures de sécurité qui sont prises pour lutter contre l'insécurité au niveau du grand marché ».

Au sein de l'opinion, il est à souligner que cette mesure est diversement appréciée en ce qui concerne son efficacité. Soulignons que les braqueurs après avoir commis leurs forfaits, prennent souvent la fuite à bord de moto.

**Roger GBESSIA**

## 957 exposants, plus de 270 000 visiteurs, la 15<sup>ème</sup> foire internationale de Lomé a tenu toutes ses promesses

La 15<sup>ème</sup> Foire Internationale de Lomé a refermé ses portes lundi dernier au Centre Togolais des Expositions et Foire de Lomé. Le plus grand rendez-vous commercial de l'année au Togo a tenu toutes ces promesses. Durant 17 jours, les hommes et femmes d'affaire ont pu exposer et vendre leurs produits et services. Ils sont cette année 957 sur mille exposants attendus, soit 96% et 271 mille 666 visiteurs sur 300 mille attendus soit 85% à participer aux activités de la foire de Lomé.

Environ 20 pays africains étaient également à ce rendez-vous commercial. Le Burkina Faso, pays invité d'honneur est arrivé avec des produits diversifiés de plusieurs secteurs et qui ont été bien appréciés par les Togolais. Lors de sa journée le 24 novembre dernier, le pays des hommes intègres a exposé des opportunités que peuvent saisir les opérateurs économiques soit pour investir ou pour avoir des partenaires au Burkina Faso. Ce sont de très bonnes impressions que la délégation de ce pays voisin du Togo a laissé à la fin des expositions. Le représentant de l'agence pour

la promotion des exportations du Burkina Faso M. Maxime YAMOIMBA a apprécié le rendez-vous surtout la capacité organisationnelle de l'événement par le CETEF « *Nous avons eu une participation très honorable et nous dressons un bilan positif. Nous avons apporté une diversité de produits dans toutes les filières. 88 exposants du Burkina Faso ont pris part à cette 15<sup>ème</sup> Foire Internationale de Lomé.*

*Je voulais féliciter les autorités de cette foire par rapport à la qualité de la foire. L'organisation a été parfaite et nous avons participé à un événement qui a regroupé presque une trentaine de pays africains et des pays d'autres continents. C'est vrai que pour une telle organisation, il est difficile de réussir à 80 pour cent mais en toute sincérité, je félicite l'équipe du CETEF pour cette capacité organisationnelle. Nous avons posé les bases de cette relation commerciale entre le Burkina Faso et le Togo, deux pays voisins.* Pour le directeur du CETEF, le bilan est positif du côté de l'organisation. Si l'affluence a été

maigre aux premiers jours de la foire, elle a été des grands jours vers la fin de la foire et chaque exposant



Johnson Kuéku-Banka, Directeur du CETEF

a pu quand même s'offrir des opportunités. « *Je peux vous dire que tout s'est bien passé, les expositions ont été faites dans le temps, les visiteurs également ont répondu, la programmation des différentes activités a été réalisée. Nous au niveau de l'organisation, on ne peut que nous réjouir d'avoir atteint notre objec-*

*tif. Nous avons programmé 300 mille visiteurs, c'est vrai le nombre n'est pas atteint mais*

*le reconnaître mais à l'arrivée nous sommes tous contents parce que les trois derniers jours, les*

les 17 jours d'activités au Centre Togolais des expositions et foire de Lomé la plupart autour du thème central « Chaîne de valeur, vecteur du développement économique ». L'entrepreneuriat des jeunes à travers le numérique a été développé le 26 novembre, les jeunes ont été invités à s'intéresser au domaine du numérique qui a permis à d'autres jeunes de pouvoir créer leur propre emploi. L'autre grande conférence thématique a eu lieu le 04 décembre dernier et a porté sur l'opérationnalisation de la Chaîne de valeur au Togo, cas du secteur agricole. Une occasion pour le coordonnateur du Mécanisme Incitatif de Financement Agricole (MIFA) M. Noël Bataka, de présenter aux chefs d'entreprises, aux directeurs de sociétés, aux partenaires et aux jeunes entrepreneurs ce mécanisme. Lancé il y a seulement 5 mois, le MIFA est un programme du gouvernement en vue de structurer les chaînes de valeurs, mobiliser le financement dans le secteur agricole et fournir une assistance aux acteurs. Intervenant lors de cette rencontre, le directeur du CETEF Johnson Kuéku-Banka a indiqué que les grands pays se sont développés à partir de l'agriculture et on peut gagner de l'argent avec l'agriculture. Pour lui, on pense à tort que c'est un domaine qui n'est pas porteur. Le CETEF a organisé au cours de la foire des journées B to B pour permettre aux hommes et femmes d'affaire présents à la foire de Lomé de tisser des relations. Ces rencontres traditionnelles lors des foires de Lomé instaurées il y a quelques années, permettent le rapprochement des partenaires financiers et commerciaux, créent des liens entre les nouveaux partenaires d'affaire selon leurs besoins. Cette année 290 rencontres ont eu lieu dont 77 ont fait des promesses fermes de partenariat. Le CETEF va faire un suivi pour que ces contacts puissent donner des fruits et le directeur du CETEF de conclure, c'est maintenant que la foire commence.

M. Mazé

### Office Togolais de Recettes (OTR) :

## Le paiement en ligne des impôts désormais une réalité au Togo

**L'Office Togolais de Recettes (OTR) s'est associé avec Ecobank pour lancer la phase pilote du paiement en ligne des impôts par les grandes entreprises. Cette innovation permettra aux opérateurs économiques de payer leurs impôts depuis leur bureau. Elle constitue d'après les explications des premiers responsables de l'institution, une étape décisive dans la numérisation des opérations de l'OTR.**

Plus besoin de se déplacer pour payer ses impôts à l'OTR. L'institution en charge de la mobilisation des ressources fiscales a lancé la semaine dernière la déclaration en ligne des impôts pour les Petites et Moyennes Entreprises (PME). Désormais, les opérateurs économiques et autres grandes entreprises ont la possibilité de payer leurs impôts depuis le siège de leurs institutions. L'OTR entend ainsi faciliter la gestion de la fiscalité et permettre aux contribuables de gagner en temps et en argent lors de ces opérations. Pour effectuer l'opération, les entre-



Adoyi Essowavana, Commissaire des impôts

prises concernées devront se connecter à la plateforme créée à cet effet et accéder à leur compte bancaire ouvert dans les registres

d'Ecobank pour effectuer le règlement. La méthode est efficace et sécurisée et permet d'effectuer l'opération à n'importe où et à n'importe quelle heure de

la journée. Cette avancée permet à cette régie financière de l'Etat de rendre la tâche plus facile aux contribuables. Selon le commissaire des impôts, Adoyi Essowavana, le paiement en ligne des impôts « participe à la modernisation de la gestion de l'impôt et à la stratégie de développement de l'administration fiscale dans notre pays ».

Cette procédure s'inscrit donc dans la vision de l'institution en charge de la mobilisation des ressources publiques au Togo de rendre un service de qualité aux opérateurs économiques.

L'apport d'Ecobank a consisté à créer une plateforme dédiée aux transactions électroniques. D'autres banques seront associées à l'initiative dans les prochaines semaines.

Roger GBESSIA

sachez que ce sont des objectifs que nous nous battons pour atteindre dans les années à venir. Pour les exposants, nous avons projeté également mille, nous avons eu 957, on n'est pas trop loin, cela fait pratiquement 96% de l'objectif. Voilà des chiffres qui montrent que la foire s'est bien passée. Au départ c'était timide, il faut

exposants ont eu de la visite et ceux qui sont venus vendre ont vendu et je puis vous assurer qu'ils sont pratiquement tous contents d'avoir participé à la foire de Lomé » a déclaré le directeur du CETEF M Johnson Kuéku-Banka à la cérémonie de clôture de l'événement. Plusieurs exposants ont eu bonne impression des activités foraines pendant les 17 jours même si ce n'est pas la forte mobilisation, ils reconnaissent que le climat socio politique en est pour quelque chose. « *Cette année ça n'a pas vraiment marché, on n'a pas vendu comme avant, c'est à cause de la crise, sinon Lomé, n'est pas comme ça* » a laissé entendre une exposante. Pour une autre, les affaires se sont déroulées selon ses prévisions et elle sera encore au rendez-vous l'année prochaine. « *Le bilan est relativement positif, nous avons été jusqu'au bout de notre objectif. Tout a été très bien organisé. Nous sommes prêts à revenir l'année prochaine. Nous nous sommes dans le domaine du vin et du champagne, on a agrandi notre carnet d'adresse, au niveau des ventes, ça été une réussite.* » a-t-elle déclaré.

Plusieurs conférences débat sur des thématiques intéressantes ont meublé

**Situation des droits de l'Homme au Togo :**

## Des avancées, mais encore des défis à relever

*Le 10 décembre de chaque année, le monde entier commémore la date anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH). Cette année encore, l'évènement a été célébré sous les auspices du ministère de la justice et du secrétariat des droits de l'homme.*

Le monde entier célèbre le 10 décembre de chaque année, l'anniversaire de la déclaration des droits de l'homme. Pour cette année, la commémoration des 70 ans de ce précieux instrument de paix est couplée avec la célébration des 20 ans de la déclaration des Nations Unies sur les défenseurs des droits de l'homme. Occasion pour les différents acteurs concernés de faire une évaluation de la situation des droits de l'Homme au Togo. Et comme l'on pourrait s'y attendre, la question est au centre des analyses et commentaires depuis le début de cette semaine. Pour nombreux observateurs, le

tableau n'est pas si sombre au Togo contrairement à ce que certains ont tendance à faire croire. Même s'il existe encore beaucoup de défis à relever, il faudra reconnaître que la situation connaît une constante amélioration dans le pays. La réélection du Togo, le 12 octobre dernier au conseil de sécurité des droits de l'homme des Nations Unies, traduit bien les efforts entrepris dans ce domaine par le gouvernement togolais dans ce noble combat. Un signe de reconnaissance par la communauté internationale des multiples efforts consentis par le pays sous la houlette du Chef de l'Etat qui tient

beaucoup à la question des droits de l'homme dans notre pays.

Lundi dernier, lors du lancement officiel des activités marquant la célébration des 70ans de la déclaration universelle des droits de l'homme, Mme Nakpa Polo, Secrétaire d'Etat chargée des droits de l'homme a indiqué qu'après une évaluation objective de la situation, l'on peut se féliciter des avancées réalisées en matière de liberté d'expression, de manifestation, de la promotion des droits de la femme, de la promotion de la question du genre ainsi que de la torture dans notre pays.

A la faveur de cette commémoration, plusieurs activités sont pro-



**Naka Polo, Secrétaire d'Etat chargée des droits de l'Homme**

grammées par des organisations de défense des droits de l'homme. C'est ainsi que la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) organise en collaboration avec l'Association des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT Togo), un salon international des

droits de l'homme du 13 au 16 décembre prochain. Un espace d'échange qui permettra aux organisateurs de faire le bilan des 70 ans de la DUDH et des 20 ans de la déclaration des Nations Unies sur les défenseurs des droits de l'homme à travers différentes com-

munications portant sur diverses thématiques. Cette rencontre permettra également aux organisations de la société civile d'apporter leurs contributions à l'innovation, la promotion, la protection des droits de l'homme au Togo.

**Kokou AMENTI**

**Réinsertion socioprofessionnelle des détenus :**

## Bientôt des centres d'apprentissage dans les prisons

*Le gouvernement veut apporter une solution à la récidive dont font preuve les détenus à leur sortie de prison. Ceci à travers la mise en place des ateliers d'apprentissage dans les centres de détention afin de permettre au détenu d'apprendre un métier durant son séjour carcéral. Ainsi, à partir de l'an prochain, l'Etat compte organiser des examens de fin d'apprentissage dans les prisons afin d'outiller les prisonniers qui, après avoir purgé leur peine, pourront s'en servir pour leur réinsertion socioprofessionnelle.*



En vue d'assurer une réinsertion socioprofessionnelle aux prisonniers une fois sortis de la prison, le gouvernement pense mener des actions concrètes sur le terrain. Au nombre de ces actions, il est prévu l'organisation de l'examen du Certificat

de fin d'apprentissage (CFA) dans les centres de détention à partir de l'année prochaine. Une initiative qui sera forcément bien accueillie dans les milieux carcéraux.

De nos jours, il est assez fréquent de voir un prisonnier récidiver

et ensuite retourner en prison. Les cas les plus fréquents sont ceux des bandits de grand chemin, des escrocs et autres voleurs de quartier qui font plusieurs jets derrière les barreaux pour des faits graves avérés. Une situation qui préoccupe les

autorités en charge de la justice et de l'administration pénitentiaire qui ont réussi à identifier les causes de ce phénomène. Manque d'occupation quotidienne, stigmatisation, discrimination au sein des familles sont autant de facteurs responsables de la récidive des détenus arrivés en fin de séjour carcéral. Conscient de la situation, le gouvernement s'active pour mettre en place des mécanismes d'insertion socioprofessionnelle afin d'empêcher ces individus de commettre des infractions pouvant les reconduire derrière les barreaux.

Il est à rappeler qu'en novembre 2017, le ministère de la justice

et des institutions de la République en collaboration avec le Comité d'Appui aux Réformes Institutionnelles et Juridictionnelles (CARIJ) a organisé à Lomé une rencontre de deux jours en vue de la validation de l'étude sur « le type de politique de réinsertion pour réduire la récidive et la surpopulation en milieu carcéral ». Il était question d'identifier les causes de l'échec de la politique de réinsertion au Togo et d'élaborer des approches de solution en vue de la mise en place d'une politique de réinsertion efficace.

Il est recommandé que lorsqu'une personne entre dans une prison, qu'elle puisse commencer par appren-

dre un métier durant son séjour carcéral de sorte qu'à la sortie, elle ne soit pas désœuvrée au point de retourner à ce qui l'a amené en prison. C'est pour cela que nous avons décidé d'effectuer une étude dans les différentes prisons et auprès des juridictions pour pouvoir élaborer des procédures en vue d'aboutir à une politique de réinsertion dans notre pays » avait indiqué le Directeur de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion.

Lorsque ces mesures seront effectives, cela aura le mérite d'apporter une solution efficace au problème de surpeuplement dont souffrent les centres de détention au Togo.

**Kokou AMENTI**

*Toute différence est positive et source d'enrichissement social et non de division. Togolais du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, tous, nous devons nous accepter.*



# LES PRIX BAISSENT

Les carnets de factures normalisées  
avec TVA / sans TVA

~~3 000 FCFA~~ **1 500 FCFA**

La planche de vignettes

~~10 800 FCFA~~ **2 700 FCFA**

FEDERER POUR BATIR  
[www.otr.tg](http://www.otr.tg)